

Aide internationale et « guerre globale contre le terrorisme » en Afrique

Des défis renouvelés

Marc-Antoine Pérouse de Montclos

MOTS-CLÉS

guerre globale, terrorisme, conflits, contre-insurrection, action civilo-militaire

RÉSUMÉ

La « guerre globale contre le terrorisme » a renouvelé les défis auxquels doit répondre l'aide internationale. En effet, les décideurs politiques envisagent souvent la distribution de secours et le développement comme un moyen d'inciter la population à collaborer avec les forces de sécurité. Concernant l'Afrique, cet article montre cependant que les attentes en la matière reposent sur des idées simplistes en supposant que l'assistance de la communauté internationale permettrait d'acheter la paix sociale. Or l'aide est aussi un enjeu de compétition qui peut prolonger, exacerber, voire créer de nouveaux conflits. De plus, il s'avère que la coopération entre humanitaires et militaires est fort difficile à mettre en œuvre.

Introduction

Combiner des approches militaires, développementalistes et humanitaires pour rétablir la paix et sortir d'une crise n'est pas nouveau. L'idée tire ses origines de deux principaux courants qui émergent progressivement au cours du XIX^e siècle. D'inspiration philanthropique et libérale, le premier veut sauver des peuples en danger et promeut le principe d'interventions armées au nom des intérêts supérieurs de l'humanité. L'autre, d'origine militaire, se construit dans le contexte de la colonisation et vise à développer des actions sociales pour « gagner les cœurs et les esprits » des populations des territoires occupés. Il connaît un nouvel élan dans le contexte de la décolonisation, en l'occurrence dans une optique contre-insurrectionnelle qui s'apparente à une forme de « guerre psychologique » avec les Britanniques en Malaisie à la fin des années 1940, les Français en Algérie dans les années 1950, et les Américains au Vietnam dans les années 1960.

Au sortir de la guerre froide, ces deux courants se retrouvent finalement, sans toutefois se confondre complètement, quand l'Organisation des Nations unies (ONU) multiplie les opérations de paix à travers le monde. Au cours des années 1990, les déboires des casques bleus en Somalie, en Angola et au Rwanda montrent alors les limites des approches dites « intégrées », qui assignent à l'aide internationale une fonction politico-militaire d'accompagnement de la force et de *state-building* (« construction de l'État »). Appliquée en Libye en 2011, la notion de « responsabilité de protéger », ou « R2P » (*Responsability to Protect*), ne remet pas moins au goût du jour le vieux principe d'ingérence humanitaire qui consiste à outrepasser les souverainetés nationales et à envoyer des troupes outre-mer pour sauver des vies (Boisson de Chazournes et Condorelli, 2005). Parallèlement, les attentats d'Al-Qaïda à New York en 2001 amènent à repenser, dans le cadre d'une « guerre globale contre le terrorisme », les actions civilo-militaires de la période de la décolonisation. En Afrique notamment, ces stratégies visent les groupes djihadistes en Somalie et au Sahel, du Mali à la Mauritanie en passant par le Nigeria, le Niger ou le Cameroun.

Aujourd'hui, les opérateurs de l'aide internationale sont confrontés à des défis renouvelés lorsqu'ils veulent échapper aux tentatives d'instrumentalisation de leur assistance aux victimes de conflits. Les

difficultés sont d'autant plus marquées que de nombreux décideurs politiques, militaires et financiers surestiment leur capacité à acheter la paix sociale et à stabiliser des pays en crise. Cet article vise en conséquence à analyser la façon dont la « guerre globale contre le terrorisme » a affecté le fonctionnement des opérateurs dits « humanitaires », une notion souvent limitée à l'urgence dans son entendement français, mais étendue à la philanthropie et au développement de façon plus générale dans le monde anglo-saxon (Pérouse de Montclos, 2016). Par « humanitaires », on désigne en l'occurrence les acteurs de l'aide internationale qui, au nom de la compassion et d'un impératif moral d'assistance à des personnes en danger (Fassin, 2010), interviennent prioritairement auprès des victimes de conflits armés et qui, selon leurs propres usages, se qualifient eux-mêmes d'opérateurs de l'urgence ou du développement.

Pour illustrer notre analyse, les exemples sont essentiellement puisés dans la bande sahélienne. Ils s'enrichissent notamment du cas du Mali et d'enquêtes de terrain qui ont été publiées sous une forme monographique et que l'auteur mène depuis 2005 au Nigeria, au Niger et autour du bassin du lac Tchad dans des zones actuellement touchées par l'insurrection de la mouvance djihadiste Boko Haram (Magrin et Pérouse de Montclos, 2018; Pérouse de Montclos, 2017). Cependant, la réflexion ne s'arrête pas à une région en particulier. L'idée est aussi de resituer les débats du temps présent en s'appuyant sur des cas similaires et en recourant à l'analyse comparatiste dans le cadre des analyses classiques de l'instrumentalisation politique et militaire de l'aide internationale (Fassin et Pandolfi, 2010; Smillie et Minear, 2004; Weiss et Collins, 1996; Weiss, 1999; Macrae et Zwi, 1994).

1. L'humanitaire et le militaire : un mariage problématique

Pour occuper le terrain dans des zones enclavées, majoritairement musulmanes et difficiles d'accès, les décideurs politiques font souvent référence à l'Afghanistan quand ils évoquent le cas des pays du Sahel affectés par des rébellions djihadistes. Ainsi utilisent-ils des néologismes tels que « Sahelistan » ou « Africanistan » pour désigner ce qu'ils appellent un « arc de crise » (Michaïlof, 2015; Laurent, 2013). Un tel parallèle est pourtant des plus discutables. Outre que les situations locales sont en fait

très dissemblables, le « modèle de développement » afghan est loin d'être convaincant, pas plus qu'il ne semble pouvoir être répliqué au Sahel. C'est notamment le cas des équipes provinciales de reconstruction (PRT) que la coalition antiterroriste a mis en place après le débarquement des troupes américaines à Kaboul en 2001, ou encore des conseils communaux de développement (CDC) que la Banque mondiale a commencé à financer en 2003 (Fishstein et Wilder, 2012). En pratique, ceux-ci n'ont pas empêché les talibans afghans de regagner du terrain face à un gouvernement corrompu et porté à bout de bras par les puissances occidentales. Au lieu d'être élus et d'inclure des femmes, les CDC ont plutôt conforté les chefferies locales. Devenus les principaux bénéficiaires de l'assistance de la communauté internationale, ils ont même pu, à l'occasion, raviver les tensions et inciter les seigneurs de guerre à reconstituer leurs milices pour mettre la main sur l'aide (Brick Murtaashvili, 2016). Les CDC n'ont pas non plus été en mesure d'apaiser les conflits fonciers qui étaient autrefois réglés par des assemblées traditionnelles, les chouras. Dépendants des subsides étrangers et incapables de générer des ressources propres, ils manquaient pour cela de légitimité, car ils ne rendaient pas de comptes à leurs communautés mais aux ONG qui les finançaient¹.

Au Sahel, la réorientation de l'assistance de la communauté internationale à des fins de lutte contre le terrorisme a été plus progressive et mesurée qu'en Afghanistan. Dans un premier temps, les troupes françaises déployées au Mali à partir de 2013 puis dans les quatre autres pays membres du G5 Sahel (le « Groupe des Cinq », qui regroupe aussi la Mauritanie, le Burkina Faso,

1 De tels travers ne sont d'ailleurs pas limités aux principaux terrains d'intervention de la guerre « globale » (et principalement américaine) contre le terrorisme. Aux Philippines, les projets de développement du gouvernement pour gagner les cœurs et les esprits de la population ont également exacerbé le conflit avec les islamistes du Front de libération Moro et les insurgés communistes de la New People's Army. Financés par la Banque mondiale entre 2002 et 2006, leur objectif était clairement stratégique et visait, entre autres, à construire des routes pour le transport des troupes. Les insurgés ont donc cherché à saboter des chantiers susceptibles de fournir des emplois aux autochtones, de renforcer la base sociale du gouvernement et de faciliter ses efforts de répression. À meilleure preuve, les attaques des rebelles se sont produites avant la mise en œuvre des projets dans les collectivités sélectionnées pour recevoir un financement de la Banque mondiale. Il serait faux à cet égard de supposer que le but des insurgés était simplement d'extorquer de l'argent et de mettre la main sur l'aide (Crost *et al.*, 2014).

le Niger et le Tchad) ont moins cherché à instrumentaliser l'aide pour « gagner les cœurs et les esprits de la population ». Mais cette position est en train de changer du fait de l'enlisement des opérations militaires et, sans doute, de l'influence de certains consultants qui, paradoxalement, continuent de s'inspirer du modèle américain en Afghanistan en dépit de ses limites avérées. Dorénavant, l'approche se veut « intégrée », en alliant les 3D : « diplomatie », « développement » et « défense ».

Ainsi, le montage par la France en 2017 d'une Alliance pour le Sahel, avec l'Allemagne, vise de manière explicite à utiliser l'aide internationale pour accompagner le déploiement de la force, éviter les ralliements aux rebelles et endiguer la pression migratoire vers l'Europe (Pérouse de Montclos, 2019). Ladite Alliance ne couvre que le périmètre d'action militaire du G5 Sahel. Depuis 2019, son mandat inclut également les questions de sécurité intérieure et prévoit, entre autres, de former les polices des frontières de la région afin de mieux réguler les flux migratoires susceptibles de se diriger vers l'Europe. À l'occasion, l'Alliance pour le Sahel fournit aussi le « service après-vente » des opérations militaires en cours et finance par exemple la réparation des infrastructures portuaires bombardées par l'armée française à Konna, le long du fleuve Niger, en 2013.

De leur côté, les casques bleus de la Minusma (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies au Mali) ont monté des « projets de développement à impact rapide », les QIP (*Quick Impact Projects*), pour gagner le soutien de la population. En principe, ils auraient dû intervenir dans des zones et des domaines où les ONG n'étaient pas présentes, ceci afin de ne pas concurrencer, gêner et dupliquer les activités des opérateurs de l'aide internationale. Mais en pratique, ils n'ont pas toujours pris soin de respecter ces règles de séparation géographique et thématique. Certains projets QIP ont été montés sans en avertir les ONG, notamment dans le Liptako-Gourma, région dite des « trois frontières », à cheval entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger.

Le problème est que les militaires veulent mener à court terme des actions dont la visibilité est quasi immédiate, par exemple en construisant des puits, des écoles ou des dispensaires de santé. Une telle approche revient alors à privilégier les domaines où, précisément, les opérateurs de l'aide sont généralement les plus présents, en l'occurrence au détriment

d'investissements plus lourds et plus longs à mettre en œuvre en matière d'infrastructures routières, d'approvisionnement en électricité, etc. Autre problème : ce sont souvent les mêmes partenaires locaux qui collaborent avec les ONG internationales, les agences de développement onusiennes et les militaires occupés à mettre en œuvre des QIP, contribuant ainsi à accentuer les possibilités de confusion entre les différents types d'acteurs (Marín, 2017).

Pour les humanitaires, la difficulté tient aussi à l'usage que les armées et les États africains font de leurs intrants. Autour du lac Tchad notamment, les troupes des quatre pays membres de la Force multinationale conjointe qui combat Boko Haram, à savoir le Nigeria, le Niger, le Cameroun et le Tchad, sont régulièrement accusées de détourner l'aide internationale à leur profit (Magrin et Pérouse de Montclos, 2018, p. 204-209; Pérouse de Montclos, 2017). La corruption des militaires et des pouvoirs publics n'est en l'occurrence pas le seul problème. En effet, les ressources matérielles et symboliques de l'aide internationale sont également susceptibles de prolonger les hostilités, voire d'exacerber et de créer de nouveaux conflits, car elles constituent traditionnellement un enjeu de compétition politique et économique (Pérouse de Montclos, 2001).

1.1. Du détournement de l'aide

Qu'il s'agisse de contribuer directement au budget d'États en difficultés ou d'appuyer les petits projets menés par des ONG, l'aide internationale est extrêmement fongible. Elle peut ainsi servir à financer des opérations militaires, faciliter des déplacements forcés de population, ravitailler des guérillas dans des camps de réfugiés, conforter la politique de communication de certains belligérants, légitimer un combat en désignant la victime et son bourreau, etc. Bien souvent, l'assistance de la communauté internationale est en réalité capturée par les groupes dominants. Non contente de créer des enclaves sous perfusion humanitaire, elle a donc pour effet de creuser les inégalités économiques et sociales, y compris en temps de paix, par exemple au Sahel en privilégiant les ONG aux mains de l'élite et les secteurs de l'administration financés par l'aide publique au développement (Blundo, 2011).

De la Somalie au Darfour en passant par l'Éthiopie, l'Afrique subsaharienne regorge d'exemples qui montrent comment, paradoxalement, l'assistance de la

communauté internationale peut prolonger les hostilités. Dès les années 1960, les secours envoyés par les organisations humanitaires ont ainsi renforcé la capacité de résistance des indépendantistes biafrais face au blocus des troupes nigérianes². On a retrouvé de tels phénomènes en Éthiopie, au Soudan et en Somalie au cours des décennies suivantes. Lors de la grande famine de 1984-1985, la dictature marxiste au pouvoir à Addis-Abeba a utilisé l'aide de la communauté internationale pour ravitailler en priorité les populations acquises au régime et obliger celles qui vivaient dans les zones rebelles du nord à se déplacer vers le sud dans le cadre de programmes de villagisation forcée financés par la Banque mondiale, notamment dans la région de Gambella (Clay et Holcomb, 1986; Evans, 2013; Rawlence, 2010). Au Soudan et en Somalie, le détournement des secours a également permis aux troupes gouvernementales et aux seigneurs de guerre de poursuivre les hostilités. Au Darfour, avant même le début des affrontements avec Khartoum en 2003, on estime par exemple que, dans une localité comme Ed'Dien en 1999, un quart de l'aide alimentaire a fini entre les mains des combattants ou des chefferies locales (Loane et Schümer 2001, p. 66). Les détournements sont d'autant plus conséquents que les organisations humanitaires ont calculé les stocks de vivres pour 90 000 déplacés au lieu des 30 000 réellement recensés sur place. Ces derniers sont alors eux-mêmes amenés à revendre leurs rations alimentaires pour rembourser leurs dettes aux usuriers locaux, expliquant la persistance de la malnutrition en dépit – ou à cause – de l'abondance des secours.

Le pillage et le vol ne sont en l'occurrence pas les seuls moyens de détourner l'aide au profit des forces combattantes. Pour mettre la main sur l'assistance de la communauté internationale, les parties au conflit autour du lac Tchad ou au Mali utilisent aujourd'hui une grande variété de procédés, parmi lesquels : la surfacturation des contrats de sous-traitance, l'inflation

2 Encerclé, le leader de la sécession savait qu'il ne pouvait pas remporter de victoire militaire. D'après ses propres termes, son espoir était de tenir suffisamment longtemps pour éveiller la conscience humanitaire du monde en faveur de l'indépendance du Biafra et des victimes d'un blocus présenté comme un « génocide », quitte à prolonger la famine et les souffrances de sa propre population (Stremmler J. [1977], *The International Politics of the Nigerian Civil War, 1967-1970*, New Jersey, Princeton University Press, p. 320, cité dans Aaronson, 2013, p. 180; Pérouse de Montclos, 2009b).

artificielle du nombre de victimes et la multiplication d'ONG factices³. La création d'entités humanitaires en particulier est très prisée pour capter l'aide étrangère, car elle correspond aux attentes des démocraties occidentales selon lesquelles la vitalité du monde associatif serait un facteur de pluralisme et de régulation non violente des conflits. Sous prétexte de renforcer les capacités des partenaires locaux, elle satisfait en outre la politique de communication et de marketing des ONG internationales qui veulent mettre en évidence leur empathie avec les populations souffrantes, voire leur représentativité pour défendre les intérêts des pays en développement⁴.

1.2. L'humanitaire, un « idiot utile » ?

Ainsi, le « coulage » de « l'industrie humanitaire », expression usitée par les bailleurs de l'aide pour désigner le détournement de leurs intrants, s'entretient de lui-même. Le système ne fonctionne pas à sens unique. D'un côté, les belligérants essaient évidemment de tirer le meilleur parti possible de l'aide internationale. De l'autre, les pressions des bailleurs de fonds afin de dépenser l'argent dans des temps très courts accentuent le caractère dérisoire des mécanismes de contrôle de l'usage des intrants et ouvrent la voie à des fraudes, par exemple en arguant de cas de force majeure et d'urgence pour suspendre et contourner les règles comptables de vérification des dépenses publiques, notamment dans les pays riverains du lac Tchad en lutte contre Boko Haram. Les ONG internationales et locales, quant à elles, essaient souvent de minimiser le détournement de leurs intrants pour ne pas perdre la confiance de leurs donateurs⁵. Certaines ne s'en rendent même pas compte.

En effet, l'approche humanitaire des crises en Afrique n'exclut pas une forme de naïveté. Parce qu'elles utilisent beaucoup les médias pour lever

3 Il est vrai que, pour diverses raisons, les humanitaires et les médias occidentaux tendent eux-mêmes à exagérer le nombre de victimes des conflits et des famines (De Waal, 2018, p. 8 ; Pérouse de Montclos, 2018b, p. 135 sq.).

4 En réalité, rares sont les ONGI qui publient les sommes dépensées pour soutenir l'émancipation de leurs partenaires locaux ou les efforts de décentralisation de leur technostructure (Audet, 2016).

5 Cela n'est évidemment pas spécifique à l'Afrique et aux ONG. En Palestine, après l'Intifada de 2000 par exemple, un rapport du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) fut soigneusement mis sous le boisseau, car il révélait la profonde corruption des autorités et l'ampleur des détournements de l'aide (Benthall, 2015, p. 283).

des fonds auprès du grand public, les ONG tendent souvent à simplifier leur communication sur la base de stéréotypes qui masquent les enjeux politiques des conflits armés afin d'éviter de « longs commentaires explicatifs » à propos « d'une réalité jugée obscure » (Robinet, 2016, p. 228; Pérouse de Montclos, 2009a). Cette approche humanitaire entérine des illusions tenaces. Ainsi, de nombreux acteurs de l'aide entretiennent une vision technocratique, voire condescendante, selon laquelle la pauvreté résulterait uniquement d'un manque d'expertise et non, entre autres, d'un problème de mauvaise gouvernance (Easterly, 2014, p. 7). Leur idéalisme, qui exclut toute réflexivité et tout effort de remise en cause, confine parfois à l'entêtement lorsqu'il revient à nier l'instrumentalisation de l'aide à des fins guerrières et met ses échecs sur le compte d'erreurs purement techniques. Comme le communisme ou le capitalisme, l'idéologie humanitaire et la foi dans le progrès peuvent paradoxalement conduire au désastre en arguant qu'il n'aurait pas fallu intervenir moins, ou mieux, mais plus⁶.

À la figure du « sauveur » se mêle ainsi celle de « l'idiot utile », une formule que l'on prête à Vladimir Lénine pour moquer la générosité et l'aveuglement des philanthropes américains. À l'époque, les États-Unis avaient en effet entrepris d'assister les victimes de la famine russe de 1922. Ministre du Commerce de 1921 à 1928, l'initiateur de cette aide, Herbert Hoover, était en l'occurrence un quaker antibolchévique qui s'était opposé à l'établissement de relations diplomatiques avec l'URSS. Pour lui, la famine et le communisme étaient le résultat de la pauvreté. L'aide de l'Amérique devait donc permettre de révéler aux Russes l'échec de l'idéal soviétique, démontrer les mérites du modèle capitaliste, convaincre de la générosité des Occidentaux et, *in fine*, développer des débouchés commerciaux pour écouler les rations alimentaires inutilisées par les militaires pendant la Première Guerre mondiale (Cabanes, 2014, p. 195, 243). L'assistance des États-Unis n'a cependant pas réussi à faire tomber le régime communiste; au contraire, elle lui a permis de renforcer son emprise sur la population en contrôlant la distribution des vivres⁷. De là est née l'expression d'« idiot utile »,

6 Gray J. [2013], *The Silence of Animals: On Progress and Other Modern Myths*, New York, Farrar, Straus and Giroux, p. 75, cité dans Menon, 2016, p. 29.

7 En 1922, un décret des bolcheviques devait par exemple réquisitionner les biens de l'Église russe pour financer la quote-part des Soviétiques dans les importations de nourriture et, ce faisant, discréditer les Américains aux yeux de la paysannerie, encore très croyante.

que l'on a ensuite retrouvée pour critiquer le rôle joué par les secours de la communauté internationale au moment des famines du Biafra en 1968, d'Éthiopie en 1985 ou de Somalie en 1992.

Dans sa dimension stratégique, la lutte antiterroriste accroît ainsi le jeu d'instrumentalisations réciproques dans lequel l'industrie humanitaire apparaît finalement comme un outil au service des belligérants. D'un côté, la figure de « l'idiote utile » met en évidence le détournement des secours par les destinataires de l'aide. De l'autre, l'image du « cheval de Troie » montre bien comment les bailleurs de fonds peuvent chercher à utiliser leur assistance comme un prolongement de leur politique extérieure pour renforcer ou affaiblir un régime ou un camp adverse. À l'instar d'Herbert Hoover, qui avait voulu utiliser l'aide pour précipiter la chute de l'URSS, Ronald Reagan a par exemple tenté d'instrumentaliser les secours de la communauté internationale pour inciter l'Éthiopie marxiste à se rapprocher du camp occidental en 1985 (Minear, 2013, p. 50). Les puissances impérialistes et coloniales ne sont d'ailleurs pas les seules à avoir eu une vision orientée vers leur profit⁸ de l'action humanitaire. L'intérêt supérieur de l'humanité a toujours été une notion élastique et comprise de façon très différente suivant les contextes culturels.

Les limites de l'action humanitaire ont ainsi soulevé des débats extrêmement vifs au sein de la communauté des ONG. Les Français de Médecins sans frontières (MSF), en particulier, se sont faits remarquer en se désengageant des situations où ils considéraient que leurs secours exacerbent les conflits et desservent l'intérêt des victimes (Magone *et al.*, 2011). Ce fut notamment le cas en Éthiopie en 1985 ou au Zaïre en 1995, dans des contextes où l'aide était capturée par les belligérants et utilisée à des fins militaires pour déplacer de force la population ou soutenir les génocidaires rwandais en exil dans des camps de réfugiés. Souvent financées par les pouvoirs publics,

8 Les pays musulmans réunis à un congrès mondial à La Mecque en 1926 n'étaient pas plus neutres lorsqu'ils avançaient leur interprétation religieuse de la charité pour promouvoir la solidarité islamique au sein de la communauté des croyants après la chute du califat ottoman en 1924. En l'occurrence, leur « œuvre de bienfaisance et exclusivement humanitaire » visait explicitement à assurer « la prospérité de la maison de la famille islamique et [...] des peuples musulmans pour qu'ils atteignent et dépassent, Inchallah, le progrès des autres peuples, sans que nous soyons animés d'aucun sentiment d'hostilité envers n'importe quel État musulman ou non musulman » (Sékaly, 1926, p. 181).

les ONG anglo-saxonnes, en revanche, ont plus rarement admis les méfaits de leurs interventions. Ancien responsable des opérations de Save the Children (SCF) en Éthiopie dans le camp de Korem en 1985, au moment où MSF était expulsé par la dictature marxiste pour avoir dénoncé le détournement des secours, Hugo Slim conteste par exemple le fait que l'aide puisse prolonger les conflits. À juste titre, il souligne que les humanitaires ne sont pas la cause des guerres et récusé les analyses qui mettent en évidence la façon dont l'aide peut exacerber les tensions. Selon lui, critiquer le travail des ONG revient à occulter les responsabilités des véritables auteurs des violences de masse; MSF aurait donc eu tort de quitter l'Éthiopie, car les secours de la communauté internationale auraient toujours fait plus de bien que de mal (Slim, 2014, p. 185).

2. Les difficultés de mise en œuvre des approches intégrées

Les divergences au sein même des organisations humanitaires compliquent ainsi la mise en œuvre d'approches intégrées dans le cadre d'opérations de paix ou de stratégies contre-insurrectionnelles pour lutter contre des groupes qualifiés de terroristes. Certaines ONG financées par les pouvoirs publics acceptent d'accompagner le déploiement de troupes, par exemple en Ituri, dans l'Est de la République démocratique du Congo, pour faciliter la démobilisation et la réinsertion des insurgés (Pérouse de Montclos, 2008). Attachées aux valeurs du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), d'autres refusent en revanche de compromettre leur neutralité et d'accepter de sacrifier des vies pour en sauver d'autres en recourant à la force. Elles soutiennent en outre que la possible confusion avec des unités militaires met en danger leurs équipes sur le terrain, un débat que l'on retrouve aujourd'hui au Mali et autour du lac Tchad.

L'imposition d'escortes armées constitue un des principaux points de contentieux à cet égard. Dans les régions centrale et septentrionale du Mali, par exemple, certaines ONG se plaignent de ce qu'un encadrement par des casques bleus ne les protège pas, bien au contraire. En effet, la Minusma est, dans le monde, une des opérations de paix qui subit le plus fort taux de pertes au combat, dans des embuscades ou du fait d'attentats. De plus, il s'agit d'une mission de stabilisation qui vise à renforcer les capacités de l'État.

Contrairement à d'autres opérations de paix, la Minusma ne prétend donc pas être neutre et assume sans ambiguïtés sa fonction de force belligérante aux côtés de l'armée malienne. Pour éviter toute confusion possible, les équipes de MSF ont donc non seulement refusé d'être escortées par des militaires, mais ont aussi repeint leurs véhicules en rose afin de bien les distinguer des autres en circulation dans la zone⁹ (Pozo Marín, 2017).

D'une manière générale, les approches dites « intégrées » obligent les humanitaires présents dans les régions en conflit à adopter des procédures beaucoup plus lourdes en matière de sécurité, limitant leur liberté de mouvement, retardant leurs opérations et les coupant des populations et des réalités qu'ils sont censés connaître finement. Ce faisant, les ONG perdent de leur autonomie et de la souplesse qui, en principe, fait justement tout leur intérêt face aux pesanteurs bureaucratiques des organisations internationales. En effet, l'imposition d'escortes armées et le retranchement dans des bunkers déresponsabilisent les humanitaires (Duffield, 2012 ; Roth, 2015). Une fois enfermés dans des abris sécurisés, ceux-ci rencontrent plus de difficultés pour aller au-devant des victimes, s'informer directement de la situation et vérifier par eux-mêmes si leurs craintes sont toutes fondées. Leur repli alimente alors la peur de l'autre.

Dans les milieux humanitaires, il est de bon ton à cet égard de dénoncer la militarisation et la politisation de l'aide. Outre la guerre globale contre le terrorisme, les opérations de paix qui sont actuellement montées en Afrique sont en effet plus musclées que du temps de la guerre froide. Au titre du chapitre 7 de la Charte des Nations unies, elles autorisent les casques bleus à ouvrir le feu sur les belligérants et elles tendent à utiliser les acteurs de l'aide pour reconstruire des pays entiers en suivant une logique de *state-building*, par exemple au Mali, en Centrafrique, en Somalie et en République démocratique du Congo. Pour autant, les secours humanitaires ont toujours été un enjeu politico-militaire. À leurs débuts, ils ont surtout ciblé les soldats plutôt que les civils, et la Première Convention de Genève de 1864 ne protégeait que les blessés de guerre dans les rangs des armées

9 Ce procédé, auquel l'ONG avait déjà recouru durant les années 2000 au Darfour et en Ituri, ne concerne cependant pas les véhicules qui sont loués dans les régions de Kidal et Gao.

gouvernementales. À l'époque, le travail des humanitaires était complètement encadré par les militaires. Les secouristes durent ainsi porter des uniformes avec des signes distinctifs et se soumettre au code disciplinaire des armées pour être autorisés à se déployer sur les champs de bataille de la Première Guerre mondiale (Pérouse de Montclos, 2014).

Quant aux opérations de paix, elles n'ont pas attendu la fin de la guerre froide pour recourir à la force au titre du chapitre 7 de la Charte des Nations unies, comme au Congo en 1961, et coupler leurs interventions armées avec des mandats très politiques en vue d'organiser des référendums d'indépendance ou de faire du *state-building*¹⁰. Dans un tel cadre, les organisations de secours ont vite été conviées à « fournir une assistance à la demande du commandement militaire », par exemple pendant la guerre de Corée en vertu d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU en date du 31 juillet 1950¹¹. Ainsi, la réalité historique ne correspond pas au discours de certains humanitaires sur la prétendue nouveauté d'une militarisation de l'aide qui entraverait leur travail et expliquerait leurs échecs dans le contexte contemporain de la lutte contre le terrorisme ou des opérations de paix onusiennes.

Aujourd'hui, l'accès aux victimes de conflits armés au Mali, en Somalie, au Sud-Soudan ou en Centrafrique n'est pas plus – ou moins – difficile qu'au Biafra ou au Congo du temps de la guerre froide. Les données disponibles ne permettent pas non plus d'affirmer que la situation aurait empiré et que les humanitaires seraient davantage attaqués parce qu'ils seraient assimilés à une présence militaire occidentale plutôt qu'à un employeur malhonnête, un concurrent économique, un médecin malveillant ou une

10 Dès 1920, l'ancêtre de l'ONU, à savoir la Société des Nations, avait par exemple géré le territoire de la Saar avec des contingents britanniques, hollandais, italiens et suédois pour y organiser en 1935 un référendum qui donnait aux habitants le choix d'opter pour une réunification à la France ou à l'Allemagne, ou pour prolonger le mandat international (MacQueen, 2016, p. 234).

11 En Corée du Sud, l'aide de la communauté internationale a ainsi répondu aux besoins immédiats des militaires sans pour autant chercher à développer le pays sur le long terme. L'armée américaine devait par exemple ordonner la suspension des distributions de vivres pour désengorger la région de Pusan et obliger les populations déplacées à revenir vers la ligne de front dans des zones infestées de guérilleros (Hong, 2015, p. 85, 89).

faction de l'opposition armée¹². Les études de terrain montrent surtout que les attaques contre les personnels de santé sont essentiellement dues à leur proximité des zones de combats ou à leur exposition au banditisme, plutôt qu'à un ciblage délibéré du fait de leurs activités de secouristes (Terry, 2013). Autour du lac Tchad et dans les régions centrale et septentrionale du Mali, qui plus est, les insurgés ont moins cherché à s'en prendre aux humanitaires qu'en Somalie ou en Afghanistan, où les enlèvements et les assassinats sont plus fréquents.

Plutôt que de parler d'une militarisation de l'aide, il convient à cet égard de souligner que les difficultés de mise en œuvre des approches intégrées tiennent aussi à des incompréhensions culturelles et pas seulement aux évolutions historiques du contexte international dans le cadre de la « guerre globale contre le terrorisme ». Dans le milieu des ONG humanitaires, certains volontaires et salariés n'ont tout simplement pas envie de coopérer avec des soldats qu'ils assimilent à des brutes et à des tortionnaires¹³. Dans le même ordre d'idées, ils cherchent assez systématiquement à contourner les blocages de la fonction publique d'États en développement qu'ils perçoivent comme corrompus, égoïstes et incompetents. Militaires et décideurs politiques le leur rendent bien et considèrent souvent les ONG humanitaires comme des trublions susceptibles de miner leur autorité, de contester leur légitimité, d'entraver leur action et de contribuer à la poursuite des conflits en y injectant de nouvelles ressources. Les armées déployées pour imposer la paix ou lutter contre des insurrections qualifiées de terroristes n'ont pas non plus les mêmes cultures institutionnelles. Autant les Américains ont l'habitude de travailler avec certaines ONG dans le cadre de leurs actions civilo-militaires, autant les casques bleus nigériens, indiens ou pakistanais se révèlent moins à l'aise pour coopérer avec des organisations humanitaires.

12 On n'observe ainsi pas de corrélations entre les deux phénomènes. En Afghanistan, les attaques contre les humanitaires ont au contraire augmenté quand les troupes de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) ont commencé à se retirer du pays en 2013 (Neuman et Weissman, 2016, p. 120-121 ; Dandoy et Pérouse de Montclos, 2013).

13 Entretiens menés en 2005 par l'auteur avec des humanitaires et des militaires en France dans le cadre d'une étude non publiée sur les relations entre ONG et forces armées en Afrique.

Beaucoup de pays en développement, enfin, craignent les ingérences politiques sous prétexte d'aider les populations dans le besoin. L'Afrique subsaharienne, en particulier, a de bonnes raisons de se méfier, car elle a historiquement été une terre de mission « humanitaire¹⁴ ». Elle a ainsi été officiellement colonisée au XIX^e siècle pour mettre un terme à la traite des esclaves, à la suite des pressions d'un mouvement abolitionniste qui, en Grande-Bretagne, était suspecté de masquer des ambitions impérialistes – en l'occurrence pour priver des concurrents de leur main-d'œuvre servile, justifier des conquêtes territoriales et prendre le contrôle du trafic maritime sur les océans¹⁵. De son côté, la France célébrait sans retenue « l'œuvre humanitaire » et civilisatrice de ses guerres coloniales en même temps que l'évangélisation du continent (Bonet-Maury, 1906, p. 294). Aussi tard qu'en 1936, un décret de l'Italie fasciste allait à son tour abolir l'esclavage en Éthiopie afin de légitimer l'invasion du pays et d'obtenir l'approbation de la communauté internationale.

3. La lutte contre le terrorisme : un problème éthique

Aujourd'hui, les réactions souverainistes contre les ingérences de la communauté internationale n'expliquent cependant pas toutes les réticences à l'encontre des interventions intégrées qui visent à lutter contre des groupes qualifiés de terroristes. Au Sahel, des incompatibilités plus fondamentales opposent également les humanitaires aux militaires. En effet, les premiers se plaignent de devoir toujours céder le pas devant les seconds lorsqu'ils sont intégrés à une opération de paix ou à une stratégie contre-insurrectionnelle. Dans un tel cadre, arguent les ONG, ce ne sont plus les besoins des victimes qui déterminent l'orientation des secours, mais des impératifs sécuritaires

14 La dénonciation « tiers-mondiste » des desseins impérialistes de la charité des pays développés n'est pas nouvelle à cet égard. Dans le troisième chapitre de son manifeste communiste, Karl Marx identifiait déjà les humanitaires comme des agents des classes exploitantes pour acheter la paix sociale, servir les intérêts du grand capital et calmer les velléités révolutionnaires du prolétariat mondial. La critique a perduré jusqu'à nos jours, accusant les ONG de phagocyter les mouvements sociaux pour canaliser les protestations, maintenir un semblant d'ordre et empêcher le soulèvement des pauvres (Choudry et Kapoor, 2013).

15 À l'époque, le mouvement abolitionniste britannique exprimait également des rivalités politiques internes, sachant qu'il était animé par des Églises non conformistes et opposées au pouvoir de l'establishment anglican.

qui contreviennent parfois aux valeurs humanitaires. C'est le cas des blocus militaires qui visent à priver l'ennemi de ses sources de ravitaillement et qui peuvent avoir un impact dévastateur pour la population sur le plan médical, agricole et nutritionnel, par exemple autour du lac Tchad, avec la coalition régionale qui s'est montée contre Boko Haram depuis 2015 (Magrin et Pérouse de Montclos, 2018).

Le problème se révèle particulièrement criant lorsque des groupes armés sont qualifiés de terroristes et font l'objet d'un embargo spécifique. Comme en Somalie, la coopération américaine USAID (United States Agency for International Development) a ainsi entrepris d'interdire aux ONG qu'elle finance de ravitailler les espaces contrôlés par des mouvements djihadistes au Sahel, quitte à priver d'aide les victimes vivant dans des zones tenues par les insurgés. Autour du lac Tchad, elle soutient par ailleurs des programmes de déboisement qui ont pour but d'occuper les jeunes et de les dissuader de rejoindre les rebelles tout en débusquant les combattants de Boko Haram cachés dans les fourrés des régions frontalières de Diffa, au Niger, et de l'Extrême-Nord, au Cameroun. Résultat : les femmes et les enfants qui veulent collecter du bois de cuisine doivent désormais se déplacer plus loin et courent donc davantage de risques d'être attaqués en cours de chemin.

Les humanitaires se plaignent également de l'inefficacité des opérations militaires qui ne permettent pas de sauver des civils et qui, trop souvent, occasionnent de nombreux dégâts collatéraux. Fondamentalement, le problème reste que ces interventions sont très politiques. Qu'il s'agisse de sauver la paix dans le monde ou de lutter contre des menaces terroristes « globales », elles contreviennent donc aux idéaux altruistes et universalistes de l'humanitaire. En effet, les États défendent d'abord leurs intérêts. Les interventions militaires à des fins humanitaires ont d'ailleurs émergé au XIX^e siècle sur la base d'un paradoxe, puisqu'elles prétendaient enfreindre le sacro-saint principe des souverainetés nationales au moment même où l'État-nation était au faite de sa puissance en Europe (Rodogno, 2015). En pratique, elles ont en l'occurrence servi à dépecer l'Empire ottoman en créant des protectorats et des concessions au bénéfice des chrétiens sous le régime dit « des capitulations » (Rodogno, 2012 ; Bass, 2008). Ainsi, les puissances impérialistes ont appliqué deux poids et deux mesures. D'un côté, elles sont intervenues de façon sélective pour arrêter les pogroms de

chrétiens commis par des Turcs à qui on reprochait de ne pas respecter les libertés religieuses et d'ignorer les droits de leurs administrés. De l'autre, elles ont elles-mêmes cherché à évangéliser les « sauvages » et ont massacré des « indigènes » dans leurs colonies africaines ou indiennes, ceci au nom de la mission civilisatrice de l'Occident (Conklin, 1998).

Au Sahel aujourd'hui, les troupes occidentales sont moins directement à la manœuvre que dans les Balkans ou au Moyen-Orient au XIX^e siècle; dans le Nord du Niger et du Cameroun, par exemple, la présence militaire américaine se limite surtout au recueil de renseignements et à la formation d'unités spécialisées dans la chasse aux djihadistes¹⁶. Il n'en reste pas moins qu'au nom de la lutte contre le terrorisme, les armées africaines soutenues par les États-Unis et les Européens ont commis de nombreux massacres de civils, notamment dans le centre du Mali, dans le Nord-Est du Nigeria et dans l'Extrême-Nord du Cameroun (Amnesty International, 2015; Geel *et al.*, 2018; Pérouse de Montclos, 2018a, *à paraître*). Dans le cas de la crise de Boko Haram au Nigeria, on en est même arrivé au point où les forces gouvernementales ont davantage tué que les insurgés qu'elles étaient censées combattre pour sauver des vies (Pérouse de Montclos et Adams, 2017). De tels abus ne sont évidemment pas sans poser d'énormes problèmes éthiques pour les humanitaires présents sur ces zones, en particulier lorsque les militaires interdisent l'accès aux victimes sous prétexte d'assurer la sécurité des secouristes, par exemple dans la région du Borno, au Nigeria, où les restrictions sur les autorisations de circulation ont largement contribué à exacerber la vulnérabilité alimentaire des populations souffrantes (Magrin et Pérouse de Montclos, 2018).

Conclusion

Ainsi, la lutte contre le terrorisme a réactivé et remis au goût du jour des problèmes anciens d'articulation, de coordination et d'intégration entre les opérateurs de l'aide et les partisans du recours à la force pour, hier,

16 Il existe une sorte de division du travail à cet égard, laissant l'armée française patrouiller dans la partie occidentale du Sahel tandis que les Américains s'occupent de la Corne de l'Afrique, notamment la Somalie. Sur les quelque 8000 militaires américains déployés en Afrique, la très grande majorité est positionnée à Djibouti. On en compte près de 800 à Agadès, au Niger, et quelques centaines répartis entre la Centrafrique, le Cameroun (à Garoua, Douala, Maroua et Salak) et le Tchad (à N'Djamena et Faya Largeau).

civiliser l'Afrique et, aujourd'hui, sauver des vies en combattant la « barbarie djihadiste ». Qu'elle soit appréhendée dans une optique d'urgence ou de reconstruction et de développement à plus long terme, l'assistance de la communauté internationale a toujours constitué un enjeu politique pour les belligérants. Pour autant, cela ne signifie pas qu'elle pourrait utilement servir à appuyer des stratégies contre-insurrectionnelles pour gagner la paix... et pas seulement la guerre contre le terrorisme. On l'a vu à propos de la Somalie ou du Soudan : il arrive en effet que les ressources de l'aide exacerbent les tensions et contribuent à prolonger les conflits. Il convient donc de ne pas confondre la lutte contre le terrorisme et la lutte contre la pauvreté, non seulement parce que leurs temporalités, leurs modalités opératoires et leurs objectifs sont différents, mais aussi parce que leur intégration autour d'une même finalité militaire repose sur des illusions quant aux vertus pacificatrices de l'assistance de la communauté internationale.

L'AUTEUR

Marc-Antoine Pérouse de Montclos

Politiste et directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), Marc-Antoine Pérouse de Montclos a été rédacteur en chef de la revue *Afrique contemporaine* de 2018 à 2019. Chercheur associé à Chatham House (Londres) et aujourd'hui au PRIO (Peace Research Institute, Oslo), il a enseigné à l'Institut d'études politiques de Paris et à l'Institut français de géopolitique. Il est spécialiste des conflits armés en Afrique subsaharienne et a vécu plusieurs années au Nigeria, au Kenya et en Afrique du Sud.

A récemment publié

Pérouse de Montclos M.-A., (à paraître), *Une guerre perdue : la France au Sahel*, Paris, Lattès.

Pérouse de Montclos M.-A., 2018, *Déconstruire la guerre : acteurs, discours, controverses*, Paris, Éditions de la MSH.

Pérouse de Montclos M.-A., 2018, *L'Afrique, nouvelle frontière du djihad ?*, Paris, La Découverte.

Pérouse de Montclos M.-A., 2016, *Pour un développement « humanitaire » ? Les ONG à l'épreuve de la critique*, Marseille, IRD Éditions, <http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:010065974> (consulté en octobre 2019).

Pérouse de Montclos M.-A. (dir.), 2015, *Boko Haram: Islamism, Politics, Security and the State in Nigeria*, Los Angeles, Tsehai Publishers.

BIBLIOGRAPHIE

- Aaronson M., 2013, « The Nigerian Civil War and "Humanitarian Intervention" », dans Everill B., Kaplan J. D. (dir.), *The History and Practice of Humanitarian Intervention and Aid in Africa*, Basingsstoke, Palgrave Macmillan, p. 176-196.
- Amnesty International, 2015, *Stars on their Shoulders. Blood on their Hands: War Crimes Committed by the Nigerian Military*, Londres, Amnesty International, <https://www.amnesty.org/fr/documents/afr44/1657/2015/en/> (consulté en octobre 2019).
- Audet F., 2016, *Comprendre les organisations humanitaires*, Québec, Presses universitaires du Québec.
- Bass G. J., 2008, *Freedom's Battle: The Origins of Humanitarian Intervention*, New York, Alfred Knopf.
- Benthall J., 2015, « Religion and Humanitarianism », dans Mac Ginty R., Peterson J. H. (dir.), *The Routledge Companion to Humanitarian Action*, New York, Routledge, p. 279-289.
- Blundo G., 2011, « Une administration à deux vitesses : projets de développement et construction de l'État au Sahel », *Cahiers d'études africaines*, n° 202-203, p. 427-452. DOI : 10.4000/etudesafricaines.16716
- Boisson de Chazournes L., Condorelli L., 2005, « De la Responsabilité de protéger, ou d'une nouvelle parure pour une notion déjà bien établie », *Revue générale de droit international public*, vol. 110, n° 1, p. 11-8.
- Bonet-Maury G., 1906, *L'islamisme et le christianisme en Afrique*, Paris, Hachette.
- Brick Murtazashvili J., 2016, *Informal Order and the State in Afghanistan*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Cabanes B., 2014, *The Great War and the Origins of Humanitarianism: 1918-1924*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Choudry A. A., Kapoor D. (dir.), 2013, *NGOization: Complicity, Contradictions and Prospects*, Londres, Zed Books.
- Clay J., Holcomb B., 1986, *Politics and the Ethiopian Famine, 1984-1985*, Cambridge, Cultural Survival.
- Conklin A., 1998, « Colonialism and Human Rights, a Contradiction in Terms? The Case of France and West Africa, 1895-1914 », *American Historical Review*, n° 103, p. 419-42, <https://www.jstor.org/stable/2649774> (consulté en octobre 2019).
- Crost B., Felter J., Johnston P., 2014, « Aid under Fire: Development Projects and Civil Conflict », *American Economic Review*, vol. 104, n° 6, p. 1833-1856. DOI : 10.1257/aer.104.6.1833
- Dandoy A., Pérouse de Montclos M.-A., 2013, « Humanitarian Workers in Peril? Deconstructing the Myth of the New and Growing Threat to Humanitarian Workers », *Global Crime*, vol. 14, n° 4, p. 341-358. DOI : 10.1080/17440572.2013.831345
- De Waal A., 2018, *Mass Starvation: The History and Future of Famine*, Cambridge, Polity.

- Duffield M., 2012, « Challenging Environments: Danger, Resilience and the Aid Industry », *Security Dialogue*, vol. 43, n° 5, p. 475-492. DOI : 10.1177%2F0967010612457975
- Easterly W., 2014, *The Tyranny of Experts*, New York, Perseus Books.
- Evans J., 2013, *Abuse-Free Development: How the World Bank Should Safeguard Against Human Rights Violations*, New York, Human Rights Watch, <https://www.hrw.org/report/2013/07/22/abuse-free-development/how-world-bank-should-safeguard-against-human-rights> (consulté en octobre 2019).
- Fassin D., 2010, *La Raison humanitaire : une histoire morale du temps présent*, Paris, Gallimard.
- Fassin D., Pandolfi M. (dir.), 2010, *Contemporary States of Emergency: The Politics of Military and Humanitarian Interventions*, New York, Zone Books.
- Fishstein P., Wilder A., 2012, *Winning Hearts and Minds? Examining the Relationship between Aid and Security in Afghanistan*, Medford, Tufts University, Feinstein International Center, <https://fic.tufts.edu/assets/WinningHearts-Final.pdf> (consulté en octobre 2019).
- Geel F., Rabecq A., Traoré D. et al., 2018, *Dans le centre du Mali, les populations prises au piège du terrorisme et du contre-terrorisme : rapport d'enquête*, Paris, FIDH, https://www.fidh.org/IMG/pdf/fidh_centre_du_mali_les_populations_prises_au_pie_ge_du_terrorisme_et_contre_terrorisme.pdf (consulté en octobre 2019).
- Hong Y.-S., 2015, *Cold War Germany, the Third World, and the Global Humanitarian Regime*, New York, Cambridge University Press.
- Laurent S., 2013, *Sahelistan*, Paris, Seuil.
- Loane G., Schümer T. (dir.), 2001, *Tracing Unintended Consequences of Humanitarian Assistance: The Case of Sudan*, Baden-Baden, Nomos Books.
- MacQueen N., 2016, « Cold War Peacekeeping versus Humanitarian Intervention: beyond the Hammarskjöldian Model », dans Klose F. (dir.), *The Emergence of Humanitarian Intervention: Ideas and Practice from the Nineteenth Century to the Present*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 231-252.
- Macrae J., Zwi A. (dir.), 1994, *War and Hunger: Rethinking International Responses to Complex Emergencies*, Londres, Zed Books.
- Magone C., Neuman M., Weissman F. (dir.), 2011, *Agir à tout prix? Négociations humanitaires : l'expérience de Médecins sans frontières*, Paris, La Découverte.
- Magrin G., Pérouse de Montclos M.-A. (dir.), 2018, *Crise et développement : la région du lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram*, Paris, AFD, <https://www.afd.fr/fr/lac-tchad-boko-haram> (consulté en octobre 2019).
- Menon R., 2016, *The Conceit of Humanitarian Intervention*, New York, Oxford University Press.
- Michaïlof S., 2015, *Africanistan : l'Afrique en crise va-t-elle se retrouver dans nos banlieues ?*, Paris, Fayard.

- Minear L., 2013, « Humanitarian Action and Politicization: A Review of Experience since World War II », dans Donini A. (dir.), *The Golden Fleece: Manipulation and Independence in Humanitarian Action*, Sterling, Kumarian Press, p. 43-66.
- Neuman M., Weissman F. (dir.), 2016, *Secourir sans périr : la sécurité humanitaire à l'heure de la gestion des risques*, Paris, CNRS Éditions.
- Pérouse de Montclos M.-A., 2019, « La politique de la France au Sahel : une vision militaire », *Hérodote*, vol. 1, n° 172, p. 137-152. DOI : 10.3917/her.172.0137
- Pérouse de Montclos M.-A., 2018a, *L'Afrique, nouvelle frontière du djihad ?*, Paris, La Découverte.
- Pérouse de Montclos M.-A., 2018b, *Déconstruire la guerre : acteurs, discours, controverses*, Paris, Éditions de la MSH.
- Pérouse de Montclos M.-A., 2017, « Le Nigeria, Boko Haram et la crise migratoire », *Outre-Terre*, vol. 4, n° 53, p. 174-189. DOI : 10.3917/oute1.053.0174
- Pérouse de Montclos M.-A., 2016, *Pour un développement « humanitaire » ? Les ONG à l'épreuve de la critique*, Marseille, IRD Éditions, <http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:010065974> (consulté en octobre 2019).
- Pérouse de Montclos M.-A., 2014, « The (de) Militarization of Humanitarian Aid: A Historical Perspective », *Humanities*, vol. 3, n° 2, p. 232-243. DOI : 10.3390/h3020232
- Pérouse de Montclos M.-A., 2009a, « Du développement à l'humanitaire, ou le triomphe de la com' », *Revue Tiers Monde*, vol. 4, n° 200, p. 751-766. DOI : 10.3917/rtm.200.0751
- Pérouse de Montclos M.-A., 2009b, « Humanitarian Aid and the Biafra War: Lessons not Learned », dans Okonta I., Meagher K. (dir.), « Legacies of Biafra: Violence, Identity and Citizenship in Nigeria », *Africa Development*, vol. 34, n° 1, p. 69-82. DOI : 10.4314/ad.v34i1.57357
- Pérouse de Montclos M.-A., 2008, « L'Afrique et les organisations non gouvernementales (ONG) : une contestation du "monopole" du Nord », dans De Montbrial T., Moreau Defarges P. (dir.), *Ramsès 2009 : Turbulences économiques et géopolitique planétaire*, Paris, Dunod, p. 188-191.
- Pérouse de Montclos M.-A., 2001, *L'aide humanitaire, aide à la guerre ?*, Bruxelles, Éditions Complexe.
- Pérouse de Montclos M.-A., Adams T. A., 2017, *Nigeria Watch: Sixth Report on Violence (2016)*, Ibadan, Nigeria Watch, <http://www.nigeriawatch.org/media/html/NGA-Watch-Report16V7.pdf> (consulté en octobre 2019).
- Pozo Marín A.P., 2017, *Terrain risqué : action humanitaire en péril au Mali*, Paris, MSF, <https://arhp.msf.es/sites/default/files/Case-Study-03-Mali-FR.pdf> (consulté en octobre 2019).

- Rawlence B., 2010, *Development without Freedom: How Aid Underwrites Repression in Ethiopia*, New York, Human Rights Watch, <https://www.hrw.org/report/2010/10/19/development-without-freedom/how-aid-underwrites-repression-ethiopia> (consulté en octobre 2019).
- Robinet F. 2016, *Silences et récits : les médias français à l'épreuve des conflits africains (1994-2015)*, Bry-sur-Marne, INA Éditions.
- Rodogno D., 2015, « Humanitarian Interventions in Historical Perspectives », dans Bellamy A., Dunne T. (dir.), *Oxford Handbook on the Responsibility to Protect*, Oxford, Oxford University Press, p. 19-37.
- Rodogno D., 2012, *Against Massacre: Humanitarian Interventions in the Ottoman Empire, 1815-1914*, Princeton, Princeton University Press.
- Roth S., 2015, « Aid Work as Edgework – Voluntary Risk-taking and Security in Humanitarian Assistance, Development and Human Rights Work », *Journal of Risk Research*, vol. 18, n° 2, p. 139-155. DOI : 10.1080/13669877.2013.875934
- Sékaly A., 1926, « Les deux congrès islamiques généraux », *Revue du monde musulman*, vol. 64.
- Slim H., 2014, *Humanitarian Ethics: A Guide to the Morality of Aid in War and Disaster*, Londres, Hurst.
- Smillie I., Minear L., 2004, *The Charity of Nations: Humanitarian Action in a Calculating World*, Sterling, Kumarian Press.
- Terry F., 2013, « Violence Against Health Care: Insights from Afghanistan, Somalia, and the Democratic Republic of the Congo », *International Review of the Red Cross*, vol. 95, n° 889, p. 23-39. DOI : 10.1017/S1816383113000581
- Weiss T., 1999, *Military-Civilian Interactions: Intervening in Humanitarian Crises*, Lanham, Rowman & Littlefield.
- Weiss T., Collins C., 1996, *Humanitarian Challenges and Intervention: World Politics and the Dilemmas of Help*, Boulder, Westview Press.